

Ce que l'article de l'Avenir n'a pas repris, ce sont les raisons sur lesquelles s'appuient notre souci de compléter la création d'une ZEC par une étude du cours d'eau dans le village de Grez.

Dans son « Guide technique pour le Dimensionnement d'un ouvrage de rétention/infiltration » dont la dernière mise à jour (à ce jour) date de novembre 2023, la Région wallonne reconnaît (point 1.9) que ce guide « ne tient pas compte du changement climatique ». Plus loin (6.2) elle invite les auteurs de projet à surdimensionner leurs ouvrages, reconnaissant que les statistiques de l'IRM utilisées sont les mesures d'un climat du passé.

Donc, d'un côté, on sait que la ZEC de Cocrou est sous-dimensionnée. Et d'autre part, personne n'a pris la peine d'étudier les étranglements au cœur du village, qui ont un impact incontestable sur la capacité de la rivière à évacuer une crue.

La suite dans le journal...

Inondations à Grez centre : un collectif interpelle la Région

GREZ-DOICEAU

Grez au Courant demande à la Région d'aligner les rives du Train sur la largeur de deux ponts qui enjambent le cours d'eau au cœur de la localité.

À Grez-Doiceau, le collectif citoyen Grez au Courant veut « encourager les autorités à agir sur tous les leviers afin de réduire au maximum les risques d'inondation dans le village de Grez ».

En avril dernier, il a interpellé le conseil communal de Grez-Doiceau concernant les étranglements dans le cours de la rivière, au cœur même de Grez. « Sur 120 mètres à peine, des rétrécissements successifs des berges murées réduisent presque de moitié le débit de la rivière en cas de crue, rappelle Henri Martens, porte-parole du collectif. Ce véritable

entonnoir est la première raison des inondations à Grez centre, et ce fait mériterait pour le moins une réflexion sans tabou. Cependant, arc-boutées sur leur projet de ZEC (zone d'expansion de crue) et semble-t-il convaincues que toute autre réflexion s'y oppose, les autorités font la sourde oreille. »

Le collectif brandit dès lors un nouvel argument. Il observe que le village est partagé en deux zones : les 400 premiers mètres que parcourt la rivière en amont de la chaussée de Jodoigne et le reste du parcours en aval de cette chaussée. « La première zone est inondée à cause de l'entonnoir, entre la rue de la Barre et la chaussée de Jodoigne. En cas de crue, les eaux débordent en amont (avenue Comte Jean Dumonceau), envahissent une partie du village, puis rejoignent le lit de la rivière à la hauteur du pont de la chaussée de Jodoigne. À partir de là et jusqu'à la sortie



Le collectif citoyen Grez au Courant revient avec sa proposition d'aligner les rives du Train.

du village, les rives du Train sont le plus souvent en terre, mais présentent de nouveau plusieurs étranglements. » Sur ce parcours d'environ 600 mètres, deux ponts (rue Pont au Lin, rue du Lambais) ont été construits et offrent une largeur qui devrait suffire à la rivière en crue, selon le collectif. « Nous demandons à la Région, en charge des rivières non navigables de catégorie 1, d'examiner la question : aligner le gabarit de la rivière sur celui des ponts pourrait déjà soulager plusieurs dizaines de riverains de l'angoisse qui les étreint à chaque épisode pluvieux. »

Pour Grez au Courant, « ce dialogue de sourds est consternant »

Le collectif a envoyé une lettre en ce sens à la Direction des cours d'eau non navigables (SPW), avec copie aux autorités communales.

« À ce stade, nous pouvons déjà vous préciser que plusieurs échanges ont eu lieu avec la Commune concernant l'ensablement du Train, et que des interventions ciblées sont prochainement programmées par nos services sur le territoire de Grez-Doiceau, a répondu par écrit Anne-Lise Vanosmael, responsable du secteur de Wavre

à la Direction des cours d'eau non navigables. Notre approche privilégie le ralentissement des écoulements plutôt que l'augmentation du débit par des berges rectilignes, qui, si elles permettent une évacuation rapide des eaux localement, ont pour effet d'accentuer le pic de crue en aval et donc d'augmenter le risque de dommages. [...] Notre rôle de gestionnaire de cours d'eau nous conduit à poursuivre la planification de petits travaux d'entretien. »

Qu'en pense Grez au Courant? « Malgré l'évidence de nos observations, les autorités freinent des quatre fers. L'ensablement est un problème mineur par rapport l'entonnoir qu'affronte le Train dans le village. Ralentir l'écoulement des eaux dans le village est aberrant et revient à condamner le centre de Grez à des inondations récurrentes. Il ne s'agit pas de rectifier les berges mais de les élargir avec discernement là où c'est nécessaire. Rappelons que laisser de la place à l'eau est aussi un principe admis en Région wallonne! Ce dialogue de sourds est consternant. »

Rappelons le projet des autorités (recours actuel) d'une ZEC sur le Piétrebais, affluent du Train, en amont du village pour contrer les inondations.